

DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2025 – B - 028

Séance du 30 avril 2025

**CONVENTIONNEMENT AVEC FRANCE ACTIVE NOUVELLE AQUITAINE
POUR LE DISPOSITIF LA FABRIQUE A INITIATIVES**

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 avril à 17 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 17 avril 2025.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIORET, Stéphane DUCOURTIOUX, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Didier TERNAT, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

ETAIT EXCUSE : Monsieur Jean-Luc LEGER

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Depuis 2020, la Fabrique à Initiatives, portée par France Active Limousin, et installée à la Quincaillerie Numérique à Guéret, initie des projets de développement local sur le territoire creusois parmi lesquelles EC3 (Economie Circulaire de la Construction en Creuse) ou encore la Plateforme des Bâtisseurs Creusois.

Considérant l'intérêt certain de cette adhésion pour la collectivité, il apparaît opportun pour la Communauté de communes d'adhérer à cette association au titre de l'année 2025.

Le montant de la cotisation 2025 s'élève à 1 000,00 €.

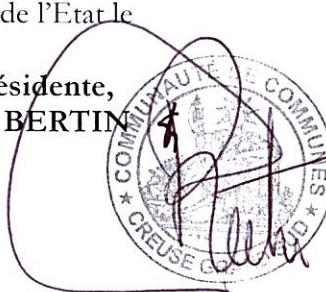
Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE de conventionner avec France Active pour le dispositif Fabrique à Initiatives pour l'année 2025 et de lui verser une participation d'un montant de 1 000,00 €.**

Ainsi fait et délibéré le 30 avril 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le
PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20250430-2025_B_028-